



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des charges pour les exploitants agricoles

Question écrite n° 43503

Texte de la question

M. Pascal Brindeau attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la hausse actuelle des charges pour les exploitants agricoles. La hausse importante du coût de certaines matières premières, des prix des biens de consommation ainsi que de l'énergie touche fortement les Français. La filière agricole n'est pas épargnée par ces hausses et les agriculteurs subissent de plein fouet une situation qui menace leur activité. La loi n° 2021-1357 du 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs, dite loi EGALIM 2, n'a pour l'heure pas eu l'effet escompté sur les prix des ventes des produits agricoles. Dans un contexte de forte inflation contre laquelle le Gouvernement affiche sa volonté de lutter, il souhaite connaître les mesures envisagées pour aider les agriculteurs à faire face à cette conjoncture exceptionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Brindeau](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (3^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43503

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 janvier 2022](#), page 241

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)